

Insaisissabilité assurance vie

Par mic974, le 30/06/2017 à 18:28

Bonjour,

l'assurance vie est-elle saisissable par un créancier ? Je parle de créance civils et non pas d'une condamnation pénale.

Merci.

Par Chaber, le 30/06/2017 à 18:42

bonjour

lisez les liens ci-dessous

https://www.assurancevie-agipi.com/blog/2016/04/21/lassurance-vie-reste-insaisissable-a-de-rares-exceptions/

https://www.legavox.fr/blog/maitre-anthony-bem/assurances-vies-sont-insaisissables-sauf-23540.htm

Bien entendu si vous organisez votre insolvabilité il pourra y avoir saisie

Par Visiteur, le 30/06/2017 à 19:46

Bonsoir,

Dans ma vie professionnelle, j'ai connu 2 cas comme ça.

Les 2 ont été en faveur du créancier car il a été prouvé que de l'argent avait été placé ainsi alors que les dettes existaient déjà.